

Saisine n° 2003-60

**DÉCISION
de la Commission nationale de déontologie de la sécurité**

*à la suite de sa saisine, le 29 septembre 2003, par M. Jacques Bascou,
député de l'Aude.*

*La Commission a été saisie, le 29 septembre 2003, par M. Jacques Bascou,
député de l'Aude, de faits survenus le 21 juillet 2002.*

Réponse en date du 17 octobre 2003 : hors délai.